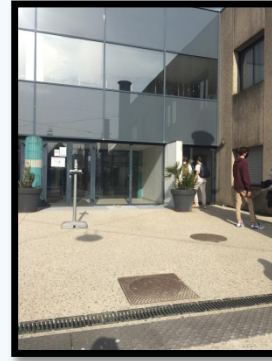


Bienvenue à l'internat du lycée de la mer!



La vie au lycée



Dès l'entrée du Lycée : Le respect des mesures sanitaires : masque, distanciation et gel hydro alcoolique.

Vue de L' Agora



Le parking à vélo



Un casier pour chaque interne



L'accès au self avec un badge

Deux internats

Une capacité de 170 internes répartis sur deux bâtiments pour des lycéens sous statut scolaire ou apprentis.

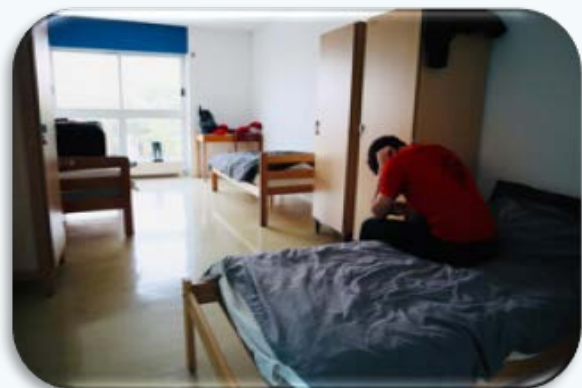
4 étages :

- un étage réservé aux Filles effectif (maximum 20 filles)
- un étage réservé aux jeunes dont la situation d'éloignement ou de transport est justifiée
- deux étages de garçons (environ 50 élèves par étage)



La vie quotidienne

Les chambres



Les sanitaires



La restauration



De la convivialité



Les études du soir

- Une heure d'étude obligatoire quotidienne sous différents formats :
 - Etude surveillée
 - CDI
 - Salle informatique
- Activités possibles sur inscription une fois par semaine :
 - Sportive : foot, basket, badminton, musculation, tournois de pétanque
 - Animations Maison des Lycéens
 - QUIZZ
 - Sorties culturelles et sportives quand le protocole sanitaire le permet ...



Une équipe vie scolaire à l'écoute

- Une CPE et 5 AED par soirée.
- Un accompagnement personnalisé et adapté pour faciliter l'intégration et assurer le bien être de chaque interne.
- Un suivi des résultats scolaires et de l'orientation, en lien avec l'équipe pédagogique, est assuré par les CPE.



Les critères d'admission

- Le retour du dossier d'inscription au lycée selon les délais et les modalités fixées
- L'éloignement géographique : nous donnons la priorité aux élèves qui ne sont pas desservis par les moyens de transport TER ou bus et qui résident au delà de 40 km du lycée.
- L'âge de l'élève : nous donnerons la priorité aux élèves les plus jeunes.
- Vous devez obligatoirement fournir à l'inscription les coordonnées d'un correspondant local pour que votre demande d'internat soit validée.
- La reconduction à l'internat n'est pas systématique l'année suivante. Nous tenons compte d'une attitude conforme aux règles de vie de l'internat et au règlement intérieur ainsi que de l'assiduité de l'élève interne.
- Pas d'internat pour les élèves de 3^{ème}.

Toute demande particulière en dehors de ces critères prioritaires, doit nous être adressée à : viescolairegujan@gmail.com . Elle sera examinée attentivement par Mme BLADOU notre assistante sociale, avant la commission d'admission à l'internat.



La parole aux internes

